



Demande pour passer à un temps plein

Par **Jerry88**, le **12/07/2016** à **11:12**

Bonjour à tous;

J'ai une question pour laquelle je n'arrive pas à trouver de réponse.

Je suis actuellement employé à temps partiel. J'ai fait une demande par écrit avec accusé de réception à mon employeur il y a plusieurs années afin de passer à temps plein.

J'ai reçus une réponse négative comme quoi il n'y avait pas de poste correspondant à ma catégorie.

J'ai appris hier qu'une collègue, employée elle aussi à temps partiel avait demandée une rupture conventionnelle.

il y a donc des heures qui vont se libérer suite à ce départ.

Voilà ma question,

Est-ce que mon employeur a le droit d'embaucher un autre temps partiel, ou, doit-il me passer à temps pleins avant d'embaucher un temps partiel?

Car je vois partout que je suis prioritaire pour un temps plein si un temps plein se libère.

Mais j'ai peur qu'il ai le droit d'embaucher un temps partiel sans avoir à augmenter mes heures.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **12/07/2016** à **11:21**

Bonjour,

Il n'y a pas d'obligation formelle à ce qu'à la place d'un temps partiel, l'employeur crée un poste à temps complet d'autant plus que normalement il doit être d'au moins 24 h...

Par **Jerry88**, le **12/07/2016** à **12:43**

Merci pour votre réponse.

Donc si j'ai bien compris, rien ne l'empêche d'embaucher une personne à temps partiel, au lieu d'augmenter mes heures.

Par **P.M.**, le **12/07/2016** à **12:49**

A priori, rien ne l'empêche effectivement...

Par **Jerry88**, le **12/07/2016** à **12:52**

Merci bien de m'avoir éclairé